

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Multi-Accueil Les Lucioles

Le Cellier

SIVOM du secteur de Ligné





SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1 / OBJECTIFS EDUCATIFS	4
a- Respecter l'individuel dans le collectif	4
b- Accompagner l'enfant dans son développement	5
c- S'appuyer sur le partenariat	5
2/ ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE	6
a- L'adaptation	6
b- L'accueil	6
c- L'organisation de l'espace	7
d- Le jeu libre	7
e- Les activités dirigées	8
f- Les temps de regroupement	8
g- Les repas	9
h- Le change	9
i- Le sommeil	10
j- Le départ	11
k- L'hygiène	11
3/ SPECIFICITES DE L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS	12
a- Doudous et tétines	12
b- Les gestes d'agressivité	12
c- Les rituels	13
d- Limites et interdits	13
e- L'acquisition de la propreté	14
4/ L'ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAPS	14
5/ L'OUVERTURE DU MULTI-ACCUEIL SUR L'EXTERIEUR	15
a- Les partenariats	15
b- Les temps d'échanges entre professionnels	16



6/ LA PLACE ET LA PARTICIPATION DES FAMILLES	17
a- La réunion de rentrée	17
b- Les temps festifs	17
CONCLUSION	18



INTRODUCTION

Le projet pédagogique est la référence d'une structure. Il est le reflet de valeurs communes qui fédèrent l'ensemble de l'équipe de professionnels, tant dans leurs mots que dans chacun de leurs actes auprès des enfants. Il répond aux objectifs guidant le travail quotidien des adultes aux côtés des enfants, traduisant ainsi de manière cohérente l'état d'esprit qui les anime avec les tout-petits. Il décrit le contexte du cadre de vie que l'on veut offrir à ces derniers en fonction des valeurs éducatives privilégiées, des ressources humaines et du matériel disponible.

Ce projet a donc pour but de présenter les objectifs éducatifs du Multi-accueil Les Lucioles. Il expose ensuite en illustrations, les orientations de l'accueil au quotidien, quelques spécificités de l'accompagnement des tout-petits et met l'accent sur les partenariats extérieurs et la place des familles dans la vie de la structure.

1/ OBJECTIFS EDUCATIFS

a- Respecter l'individuel dans le collectif

- *Privilégier un accueil individualisé :*

L'ensemble de l'équipe a pour priorité d'assurer à l'enfant et sa famille un accueil et un accompagnement de qualité. Cet accueil se doit d'être le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité.

- *Respecter le rythme de vie et les besoins de chaque enfant :*

Le personnel veille à répondre au maximum aux besoins fondamentaux de l'enfant, il respecte son rythme physiologique, ces conditions permettant un développement harmonieux de l'enfant.

- *Veiller à sa sécurité physique et affective :*

Par l'aménagement d'un cadre adapté et sécurisé, par une surveillance et un encadrement suffisant, par un règlement intérieur précis et une surveillance de la santé et de l'hygiène stricte, par des limites et des règles bien établies, le multi-accueil offre un cadre propice à la sécurité physique et affective de l'enfant.



b- Accompagner l'enfant dans son développement

- *Contribuer à l'éveil de l'enfant :*

L'équipe éducative met à disposition des enfants des espaces et des matériaux qui favorisent leur besoin d'expérimentation. Elle leur propose des supports éducatifs diversifiés susceptibles de développer leur créativité, leur imaginaire et leur confiance en eux.

- *Favoriser le développement de son autonomie :*

L'autonomie est la base et le but de l'éducation, c'est amener l'enfant à être acteur de sa propre vie.

Pour l'enfant, s'autonomiser c'est être capable de faire avec l'aide, puis sans l'aide de l'adulte, c'est savoir faire ses propres choix, mais aussi pouvoir accepter de renoncer à certains désirs immédiats.

Au sein de la structure les professionnels veillent donc continuellement à encourager et rassurer l'enfant dans son évolution.

- *Favoriser la socialisation, le « vivre ensemble » :*

Pour l'équipe, il s'agit d'apporter une sécurité affective à l'enfant pour faciliter son intégration au groupe et l'aider dans la prise de conscience de soi et des autres.

Base de la vie en collectivité, la socialisation, est le respect des autres et des règles de vie, c'est un processus long et complexe au cours duquel l'enfant a besoin d'être accompagné et soutenu.

c- S'appuyer sur le partenariat

- *Les partenaires extérieurs :*

L'environnement géographique du multi-accueil est riche en structures, l'équipe éducative tient donc à les associer dans la mise en place de projets. Ceux-ci offrent aux enfants et aux professionnels une ouverture qui enrichit les échanges.

- *La place des parents :*

Les parents sont responsables de l'éducation donnée à leur enfant. Ils sont reconnus comme étant les premiers éducateurs de l'enfant. En tant que professionnels, l'équipe du multi-accueil ne doit pas se substituer à eux. Son rôle est d'accueillir l'enfant en lien étroit avec les parents, dans le respect de sa personne, de ses besoins, de son développement. A ce titre, parents et professionnels sont co-éducateurs.



2/ ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

a- L'adaptation :

Dans un premier temps il est demandé à l'un des parents de venir passer un moment avec son enfant dans la structure ; un professionnel est à la disposition de la famille. Ce premier contact permet à chacun d'entrer en relation et de prendre ses marques, ses repères. Le professionnel questionne les parents sur les habitudes et le rythme de l'enfant et remplit une fiche d'adaptation. Si cela s'avère nécessaire, ce temps peut être renouvelé.

Par la suite, il est proposé de laisser l'enfant seul sans son parent durant un court moment d'une demi-heure ou d'une heure, et d'augmenter ce temps de manière progressive. On commence d'abord par un temps d'éveil, de jeux, puis on rajoute progressivement un temps de sieste, puis de repas.

Cette période d'adaptation est propre à chaque enfant et chaque parent. Elle peut durer plus ou moins longtemps.

Durant toute cette période et dans la mesure du possible, c'est la même personne qui accueille l'enfant et sa famille. Ceci dans le but de rassurer, de créer un repère et d'instaurer petit à petit une relation de confiance. Toutefois le reste de l'équipe s'adresse régulièrement à l'enfant, et intervient très vite auprès de lui pour qu'il se familiarise rapidement à l'ensemble des adultes et qu'il ne soit ainsi pas perturbé en cas d'absence de son « référent ».

b- L'accueil :

Tous les matins la structure est aménagée par les professionnels de manière chaleureuse, Des jeux sont déjà installés sur les tables et sur les tapis, les espaces symboliques sont mis en scène, il y a un fond musical.

Une personne se détache pour accueillir l'enfant et l'adulte accompagnateur, L'accueil est chaleureux et avenant.

Des questions sont posées sur le vécu de l'enfant (heure de réveil, de repas...) dans le but de créer un échange et de favoriser un lien cohérent entre la maison et le multi-accueil.

L'enfant est accompagné dans la salle. En cas de séparation difficile, la relation individuelle est privilégiée, en mettant des mots sur ses angoisses et en utilisant éventuellement un support éducatif.

Le parent est invité à dire au revoir à son enfant et à lui expliquer son départ et son retour.



Lorsque la séparation est plus difficile, les parents ont la possibilité de téléphoner dans la journée pour se rassurer.

Tout est mis en œuvre pour instaurer un climat de confiance entre les familles et les professionnels du multi-accueil. L'enfant doit avant tout y venir avec plaisir,

c- L'organisation de l'espace :

L'équipe du multi-accueil a fait le choix de travailler en groupe d'âges mélangés, les enfants se côtoient tous au sein de la même pièce.

Ainsi l'« espace bébés » est situé au centre. Il est délimité par des cloisons pleines, à barreaux ou transparentes qui favorisent les interactions et qui permettent aux plus jeunes d'avoir une vision globale sur le reste du groupe.

Cet espace clos est essentiellement réservé aux bébés ne se déplaçant pas du tout. Dès qu'ils rampent ou qu'ils font du quatre pattes, l'équipe leur propose d'évoluer librement avec tous les enfants.

La pièce de vie du multi accueil est également aménagée en plusieurs espaces ouverts afin de faciliter les déplacements, de créer des repères et de favoriser le jeu libre :

- Espaces symboliques : dinette, garage, monde miniature...
- Espaces cognitifs, jeux sur table : puzzles, encastrement...
- Espaces moteurs : piscine de balles, roulements, structures motrices,,,
- Espaces calmes : bibliothèque, canapés...

L'aménagement de ces différents espaces tient compte de la visibilité, ainsi les professionnels de la structure ont toujours une vue d'ensemble sur la pièce.

d- Le jeu libre :

L'enfant se construit en jouant. C'est pourquoi, l'équipe a fait le choix de laisser une large place au jeu pour aider l'enfant à grandir harmonieusement.

Au multi-accueil l'enfant évolue librement dans l'espace et peut disposer de jeux accessibles qui ne nécessitent pas forcément l'aide de l'adulte et qu'il peut investir de la façon qu'il souhaite. Il s'agit là de ce qu'on appelle le « jeu libre ».

Grâce au jeu libre, l'enfant crée, imagine, observe, se socialise, il est confronté à des frustrations, apprend à les gérer, à communiquer.

Jouer est donc un moyen pour l'enfant de construire son image personnelle d'une part, et ses relations sociales d'autre part. C'est par le jeu que l'enfant va s'ouvrir au monde qui l'entoure et apprendre à se connaître.



C'est également par le jeu libre que l'enfant va pouvoir apprendre et accepter de jouer tout seul, sans l'intervention indispensable de l'adulte. Cette autonomie lui permettra de trouver sa place dans le groupe et de développer sa confiance en lui, sous le regard bienveillant des professionnels.

e- Les activités dirigées :

Des temps d'activités dirigées sont également proposés à l'enfant afin de l'accompagner dans son développement, ils ne sont en aucun cas imposés.

- *Contenu de cette activité dirigée :*

Au multi-accueil le coin activités est un peu à l'écart du reste de la salle mais l'enfant peut facilement observer ce qui s'y passe avant d'oser y entrer.

Ces activités sont propices à son expression et à sa créativité. Des ateliers variés peuvent être organisés : gommettes, crayons, peinture, pâte à modeler, manipulation de semoule, jeux d'eaux, etc.

Il s'agit à chaque fois d'une découverte pour l'enfant, l'adulte est présent pour l'accompagner et mettre à sa disposition des supports et des outils diversifiés.

- *Place du professionnel durant l'activité dirigée :*

Le professionnel est là pour mettre l'enfant en confiance vis-à-vis de l'activité, en lui expliquant la technique, les ustensiles utilisés, le déroulement...

Il le rassure sur ses capacités.

Il établit un cadre défini par des limites et des règles qu'il rappelle à l'enfant dès que nécessaire.

Il valorise la création de l'enfant, l'encourage, l'accompagne.

Il ne fait pas à la place de l'enfant, ne lui impose pas une façon de faire. Il le laisse expérimenter par lui-même et respecte son travail.

Il sait s'adapter et proposer des activités différentes en fonction de la tranche d'âge concernée.



f- Les temps de regroupement :

Une journée au multi-accueil est rythmée par plusieurs temps de regroupement, L'ensemble des enfants a la possibilité de se rassembler, soit autour de la table pour boire un verre d'eau, soit dans les canapés pour écouter des histoires ou des chansons par exemple.

Ces moments sont propices aux échanges, aux interactions, les enfants apprennent à vivre ensemble, à respecter les règles de la collectivité : partager, attendre son tour, être poli, écouter les autres, s'exprimer, etc.

Ces regroupements sont donc forts en apprentissages et font souvent office de repères pour les tout-petits, ce qui contribue à les sécuriser.

g- Les repas

Au multi-accueil les repas sont fournis et livrés par la société de restauration collective ANSAMBLE .Les menus seront affichés dans le hall de la structure. Une différence est faite dans la consistance des aliments en fonction des tranches d'âge : lisse, moulinée, ou en morceaux.

Le repas se doit d'être un moment de plaisir pour l'enfant, c'est un temps d'échange, d'éveil sensoriel où l'autonomie et la socialisation sont développées.

En fonction de l'âge le moment du repas se déroulera différemment. Même s'il s'agit d'un temps collectif, la personnalisation et la relation individuelle avec l'adulte seront privilégiées.

– *pour les bébés :*

Les repas sont donnés dans les bras de l'adulte, dans un transat ou dans une chaise haute, en fonction du rythme de l'enfant et en s'appuyant sur les informations transmises par les parents lors de l'adaptation ou de l'accueil du matin (horaires, quantité, température...), Afin d'éviter tout risque de réaction allergique, il est demandé aux parents, lors de la diversification alimentaire, d'introduire les nouveaux aliments à la maison et d'en tenir informé l'équipe, afin d'instaurer une continuité.

– *pour les moyens/grands :*

Les repas sont pris à table, un professionnel est assis avec les enfants et mangent avec eux, il ne se déplace pas et gère entièrement son groupe.

Il a pour rôle de rassurer l'enfant, de lui donner confiance, de l'inciter à faire seul, à goûter. Il fait tout pour que ce moment soit convivial et agréable.



h- Le change

Au multi-accueil les couches sont fournies, les enfants sont lavés avec des gants de toilettes, de l'eau ou de l'eau nettoyante. Si les familles souhaitent autre chose pour leurs enfants, elles doivent fournir le nécessaire et informer l'équipe qui s'adaptera à leur demande. Par souci d'organisation, l'équipe se donne le droit de refuser l'utilisation des couches lavables.

Les enfants ayant acquis la marche sont changés debout ; ils emmènent eux-mêmes leurs couches dans la poubelle et vont sur les toilettes s'ils le souhaitent.

Chaque enfant s'habille et se déshabille seuls avec l'aide de l'adulte.

Tout ceci dans le but de :

- Développer leur autonomie
- Favoriser l'imitation
- Respecter le rythme de chaque enfant
- Créer une continuité avec la maison
- Rendre l'enfant acteur de ce moment intime et le rendre ainsi plus motivant, lui donner plus d'intérêt

Un passage aux toilettes est proposé régulièrement dans la journée aux enfants ayant acquis la propreté, notamment avant les repas et la sieste.

Une importance particulière est accordée à la verbalisation dans ce moment pouvant être angoissant pour certains.

En cas de selle, les grands sont invités à monter sur le plan de change au moyen de l'escalier.

i- Le sommeil :

Le sommeil est un besoin vital dont le respect contribue au bon développement de l'enfant.

Les besoins en sommeil sont variables d'un enfant à un autre. Il est donc important de bien l'observer pour repérer les signes de fatigue, mais aussi d'échanger avec les parents sur ses habitudes.

L'équipe du multi-accueil respectera au maximum le rythme de chaque enfant en lui proposant des temps de repos réguliers et adaptés tout au long de la journée,

– *pour les bébés et les moyens :*

Deux chambres leurs sont réservées. Un plan de chambre est établi pour faire en sorte que l'enfant ait le même lit d'un jour à l'autre, que ce soit un repère pour lui, qu'il se sente sécurisé et que l'endormissement soit ainsi favorisé. Les objets familiers sont encouragés : doudou, tétine, gigoteuse, etc.

Si l'enfant éprouve des difficultés à s'endormir, une professionnelle peut rester à ses côtés.



– *pour les grands :*

Avant la sieste, les enfants commencent à se déshabiller tout seul. Chacun a sa panière pour y mettre ses habits.

La sieste est un moment collectif, les enfants sont généralement couchés en même temps, sur des lits couchettes, dans des draps-sacs avec une couette.

Ils ont eux aussi leur lit attiré et peuvent donc se coucher seuls. Une professionnelle les accompagne dans la chambre et reste à leur côté jusqu'à ce qu'ils soient tous endormis.

L'équipe vérifie en amont que les enfants sont couchés dans de bonnes conditions (température de la pièce, calme, doudous, etc.) puis pendant le temps de repos en entrant régulièrement dans la chambre, ce qui permet de lever progressivement les enfants en fonction de leur réveil.

j- Le départ :

C'est un moment empreint d'émotion, où le parent retrouve son enfant et inversement. L'enfant a besoin d'être préparé, il faut lui laisser le temps de reconnaître son parent et de réaliser sa présence, de quitter ses copains et son jeu. C'est aussi un temps de transmission, le professionnel informe sur la journée de l'enfant et personnalise par de petites anecdotes. Ce moment de relais permet à l'enfant de passer du professionnel au parent, il est important de prévoir un temps d'environ 10 minutes au moment du départ pour permettre une transition en douceur.

k- L'hygiène :

L'hygiène du cadre de vie est primordiale, en particulier en collectivité.

Les locaux du multi-accueil sont nettoyés et désinfectés quotidiennement. Le linge (bavoirs, gants, draps...) est lavé sur place chaque jour. Les jeux sont nettoyés et désinfectés une fois par mois, Le personnel a des chaussures propres réservées au multi-accueil, de même qu'une tenue vestimentaire propre. Pour le personnel de cuisine, une tenue et des chaussures spécifiques sont obligatoires.



3/ SPECIFICITES DE L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

a- Doudous et tétines

Dans la psychanalyse, le doudou est aussi appelé « objet transitionnel ». Il est considéré par les professionnels de la petite enfance comme un objet indispensable permettant à l'enfant de se séparer de ses parents. C'est un objet sécurisant, car il fait le lien entre l'enfant et sa famille et permet une continuité entre le multi-accueil et la maison. La tétine est, elle aussi, un objet permettant de rassurer et de consoler l'enfant en bas âge. Elle peut être un objet indispensable à la sécurité affective du jeune enfant séparé de ses parents.

Un enfant, qui est sécurisé affectivement, pourra plus facilement aller à la rencontre des autres et explorer ce nouveau monde, qui l'entoure. Même si, à la maison, l'enfant n'utilise son doudou ou sa tétine que pour dormir, il est tout à fait possible qu'il les réclame davantage au multi-accueil, car son objet d'attachement principal (le parent) n'est pas là.

L'équipe du multi-accueil a fait le choix de laisser à la disposition des enfants les doudous et les tétines. Toutefois les professionnels encouragent régulièrement les enfants à les poser dans la pochette à doudous situées dans l'entrée, Ainsi les enfants sont autonomes et peuvent aller les chercher quand ils en éprouvent le besoin. Lors de certains temps collectifs ils savent aussi que les doudous ne sont pas autorisés : repas, activités, jeux extérieurs, etc.

b- Les gestes d'agressivité :

Avant trois ans, l'enfant est dans une période de narcissisme primaire, qui rend difficile sa relation à l'autre. Il se sent envahi par des pulsions qu'il maîtrise avec plus ou moins de difficulté. Pour cette raison, sa première réaction face à un enfant qui le dérange est une réaction d'agressivité physique (tapes, morsures, griffures...).

Peu à peu, l'acquisition du langage va aider l'enfant à exprimer ses émotions, ses désirs et ainsi faciliter sa communication avec les autres. Cependant, avant que la parole ne prenne le pas sur l'agressivité physique, cela demande du temps. L'écoute attentive et individualisée de l'adulte aide l'enfant à dépasser ce stade. En verbalisant ce qu'il ressent le professionnel lui apprend à exprimer ses émotions.

Au sein de la structure les professionnels observent, sans systématiquement intervenir, les conflits pouvant se résoudre par eux-mêmes. Ils adaptent leur comportement face à une agression selon ce qu'ils ont observé de la situation. Cela dit, il existe des interdits très clairs



auxquels les enfants doivent se conformer et, dans le cas contraire, l'adulte intervient : interdit de mordre, de griffer, de taper ou de pousser.

En cas de conflit l'enfant, qui a été agressé, est immédiatement pris en charge pour être consolé et soigné. De même, celui qui a agressé est repris par un professionnel qui lui rappelle les règles tout en mettant des mots sur ses ressentis.

L'équipe éducative a fait le choix de ne pas indiquer le nom de l'enfant agresseur aux parents de l'enfant agressé. En revanche, nous informons les parents des deux enfants concernés, sur le moment et les circonstances de l'événement.

c- Les rituels :

Les rituels de la journée permettent à l'enfant de se repérer dans le déroulement du quotidien et de se construire sa représentation au temps. Ces rituels le sécurisent. La répétition des différents moments de vie tout au long de la journée lui permet de se repérer, de se construire des repères temporels, notamment par rapport au retour du parent.

Lors d'une journée au multi-accueil on peut donc observer différents rituels : regroupement autour d'un verre d'eau pour se dire bonjour, regroupement avec des chansons ou des histoires en fin de matinée, lavage des mains avant le repas, débarbouillage devant le miroir après avoir mangé, petit train pour aller se coucher, etc.

d- Limites et interdits :

Fixer des limites et des interdits est une façon positive et constructive d'accompagner l'enfant. Il ne s'agit pas d'une punition. Les limites et interdits génèrent de la frustration nécessaire à la construction de l'enfant.

Par ce cadre l'équipe éducative permet aux enfants de se conformer aux règles et aux obligations sociales tout en reconnaissant leur dignité et leur individualité, elle les sécurise également. Ainsi, l'enfant peut intégrer certaines règles.

Fixer des limites et des interdits à l'enfant de façon adaptée augmente son sentiment de confiance dans le monde qui l'entoure.

Dans ce cadre, l'adulte doit guider l'enfant et respecter ses besoins, il doit lui donner le temps nécessaire pour apprendre les règles, il doit prévenir les sources de problème ou de conflit (espace suffisant pour jouer, jeux en nombre suffisant..) et il doit adapter ses exigences au stade de développement de l'enfant.



e- L'acquisition de la propreté :

L'apprentissage de la propreté se fait en douceur, à la demande de l'enfant, tout en respectant ses habitudes familiales. Cependant, l'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt). Le rôle du Multi Accueil n'est pas d'apprendre à l'enfant à devenir propre mais de l'accompagner dans cette acquisition. Ainsi, les enfants ne sont pas forcés à aller aux toilettes, ni réprimandés en cas d'incident. Au début, l'enfant imite les plus grands, des points de repères sont établis dans la journée (après le repas, après la sieste...). Progressivement l'enfant apprend à demander de lui-même.

4/ L'ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAPS

L'accueil d'enfants à particularité (allergies alimentaires, handicap mental, physique...) est possible au multi-accueil. Cet accueil est soumis aux mêmes conditions administratives que toute autre inscription. Néanmoins, il est accepté sous réserve de l'accord du médecin rattaché à la structure.

Cette décision est basée sur une réflexion commune de l'équipe en tenant compte du bien-être et de la sécurité de l'enfant porteur du handicap.

Lors du 1er contact, la responsable accueille la famille et prend le temps d'écouter leurs besoins et leurs attentes.

En fonction de tous les éléments fournis, elle peut être amenée à proposer un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) qui met en place un protocole de démarche d'accueil concertée. Après analyse de la situation de l'enfant, l'accueil est possible sachant que la structure ne dispose pas d'aménagement humain ou matériel supplémentaire.

Cet accueil est discuté régulièrement avec le médecin rattaché à la structure afin d'améliorer la prise en charge et répondre au mieux aux besoins de l'enfant.



5/ L'OUVERTURE DU MULTI ACCUEIL SUR L'EXTERIEUR

a- Les partenariats

L'équipe du multi-accueil accorde une importance particulière à développer des projets avec des organismes extérieurs, en lien direct ou non avec la petite enfance. La structure étant située géographiquement proche de plusieurs structures, le partenariat semblait évident.

- *La médiathèque et l'association « Lire et faire lire »*

Régulièrement un petit groupe de « grands » se rend à la médiathèque où une bénévole de l'association (généralement une personne retraitée) les attend pour une lecture d'histoires.

Ce projet a pour objectif de développer le goût de la lecture et du livre chez les enfants et de permettre une rencontre intergénérationnelle entre les enfants et des personnes en âge d'être leurs grands-parents. Il permet également aux enfants de s'ouvrir vers l'extérieur et de se confronter à un environnement et des personnes différentes de leur contexte familial. Il développe ainsi leur socialisation.

- *La résidence Montclair :*

Le multi-accueil reçoit plusieurs fois par an la visite de certains résidents de la maison de retraite toute proche. Ce sont même parfois les enfants qui se déplacent à leur tour. L'équipe éducative, en collaboration avec l'animatrice de la résidence organise un temps d'animation, souvent en rapport avec le calendrier : fabrication de chapeaux et dégustation de crêpes pour carnaval, chasse aux œufs pour Pâques, fabrication d'instruments de musique et conte musical pour la fête de la musique.

Ce projet intergénérationnel s'avère très riche pour chacun.

- *Les écoles :*

Les écoles de la commune se trouvant également à proximité du pôle enfance, l'équipe du multi-accueil organise tous les ans une « passerelle » aux alentours du mois de mai.

Il s'agit d'organiser pour les enfants dont la scolarisation est proche, une visite à l'école où il est inscrit.



Le personnel accompagne ainsi un petit groupe de « grands » dans leur future classe, pour rencontrer les institutrices et se familiariser avec les lieux. La présence des professionnelles du multi-accueil contribue ainsi à rassurer les enfants qui pourraient se sentir un peu perdu dans cet environnement inconnu.

L'objectif est donc de faciliter l'adaptation des enfants à l'école en organisant une transition progressive.

La mise en place de ce projet nécessite tous les ans une rencontre entre les professionnels de la structure et ceux des écoles de façon à mettre en commun les réflexions et aboutir à une organisation qui convienne à tous.

- *Les intervenants extérieurs :*

Tous les ans et en fonction du thème de l'année, le multi-accueil peut faire appel à un intervenant extérieur pour des séances auprès des enfants : psychomotricien, musicien, danseur, conteur... Il s'agit ainsi pour l'équipe d'enrichir sa pratique et pour les enfants de s'initier à des activités diversifiées.

b- Les temps d'échanges entre professionnels :

- *Les réunions d'équipe :*

Des réunions d'équipe sont organisées une fois par mois. Ce temps permet à l'ensemble du personnel d'échanger sur sa pratique, sur les difficultés que chacun peut rencontrer, sur les questions que peuvent lui poser certains enfants.

En confrontant ses observations, ses analyses il est plus facile de prendre du recul sur la situation et ainsi de trouver des solutions adaptées. C'est donc souvent au cours de ces réunions que l'équipe va décider d'un changement dans l'organisation ou dans l'aménagement de l'espace par exemple.

Ces échanges interdisciplinaires permettent à chacun de se remettre en cause et d'évoluer dans sa pratique, ils sont essentiels à la cohérence d'équipe.

- *La réunion pédagogique de rentrée :*

Tous les ans avant la rentrée l'ensemble de l'équipe se réunit sur une journée entière pour établir le bilan de l'année écoulée et pour préparer les projets de celle qui débute. C'est l'occasion pour chacun d'exprimer ses ressentis, ses idées.

Le projet éducatif et pédagogique sert de base à la réunion, il est relu en équipe et



réévalué. Les projets réfléchis lors de cette réunion et mis en place dans l'année peuvent amener à préciser, modifier ou réajuster les objectifs pédagogiques.

Les échanges entre structures petite enfance du secteur :

Régulièrement des échanges avec les autres structures du secteur sont organisés. Il s'agit là d'un enrichissement professionnel pour chacun qui permet de prendre du recul, d'avoir un autre regard sur sa pratique et ainsi d'évoluer.

6/ LA PLACE ET LA PARTICIPATION DES FAMILLES :

a- La réunion de rentrée :

En début d'année une réunion à destination des familles est organisée par les professionnels du multi-accueil. C'est l'occasion de faire connaissance, de refaire visiter les locaux, d'exposer le projet éducatif et pédagogique de l'année et surtout de présenter de façon plus approfondie et concrète le quotidien de leurs enfants.

La réunion est agrémentée de photos et de vidéos qui servent de support à la discussion et aux échanges souvent nombreux.

b- Les temps festifs :

Tout au long de l'année, des temps forts sont organisés au multi-accueil et les parents y sont bien entendu conviés.

A Noël et au début de l'été, l'équipe propose un spectacle ou un temps convivial pour les enfants et leurs familles. Ces rencontres ont lieu à l'extérieur de la structure ou dans une salle de la commune.

En juin, tout le monde se réunit une nouvelle fois pour fêter l'arrivée de l'été.

Les professionnels organisent une petite kermesse avec plusieurs animations : diaporama, chansons, maquillage, jeux de plein air, goûter, etc.

A chaque fois tout est réuni pour favoriser les échanges et la convivialité.



CONCLUSION

Notre métier évolue au quotidien. Nos actions ne sont jamais figées dans le temps et évoluent régulièrement. Les prises en charge des enfants accueillis se veulent être toujours au plus près des besoins et des attentes des familles.

Ce projet éducatif et pédagogique n'est donc pas figé, il est en constante évolution.

Il est relu et adapté chaque année en fonction des projets définis par l'équipe lors de la journée pédagogique.